

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BRUEBACH
DE LA SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 27 JUIN 2024**

Sous la Présidence de Monsieur Gilles SCHILLINGER, Maire,

Présents : Mme Caroline MULLER - M. Daniel BING, Adjoints - Mme Corinne HAJOSI - Mme Brigitte OSTERTAG - M. Jean-Baptiste IDCZAK - Mme Aurélie LHOMMÉ - M. Benoît RINGENBACH - M. Aurélien MEROT - M. Jean-Marc JUND

Absente excusée et non représentée : Mme Brigitte ESTERMANN

Absent non excusé : /

Ont donné procuration : M. Christophe SIX à M. Daniel BING
M. Luc RIEFFEL à Mme Corinne HAJOSI
Mme Priscille BAKAJ à M. Aurélien MEROT

Ordre du jour :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Travaux : Création d'un terrain multisport, d'un pumptrack et d'une aire de jeux - rue de Landser
 - 2.1. Travaux Public 3 Frontières - Lot 1 V. R.D. : Avenant n°1
 - 2.2. Kompan - Lot 2 Mobilier : Avenant n°1

1. Désignation du secrétaire de séance extraordinaire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **nomme** Madame Caroline MULLER secrétaire de séance.

2. Travaux : Création d'un terrain multisport, d'un pumptrack et d'une aire de jeux - rue de Landser

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Benoît RINGENBACH, membre de la commission en charge du projet.

2.1. Travaux Public 3 Frontières - Lot 1 V. R.D. : Avenant n°1

Monsieur Benoît RINGENBACH informe le Conseil Municipal que des modifications doivent être apportées au marché initial passé avec l'entreprise Travaux Public 3 Frontières (TP3F).

Cet avenant a pour objet la réalisation d'adaptations du projet lors de la réalisation des travaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir en délibéré, à l'unanimité :

- **approuve** la passation de l'avenant n°1 tel qu'il a été établi et décrit ci-après :
 - Marché initial : 175 716,22 €
 - Avenant n° 1 : 4 450,70 €
 - Montant du Marché avec l'avenant n°1 : 180 166,92 € T.T.C.
- **charge** Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches administratives et comptable pour le présent avenant.

2.2. Kompan - Lot 2 Mobilier : Avenant n°1

Monsieur Benoît RINGENBACH informe le Conseil Municipal que des modifications doivent être apportées au marché initial passé avec l'entreprise KOMPAN.

Cet avenant a pour objet la réalisation d'adaptations du projet lors de la réalisation des travaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir en délibéré, à l'unanimité :

- **approuve** la passation de l'avenant n°1 tel qu'il a été établi et décrit ci-après :
 - Marché initial : 125 605,28 €
 - Avenant n° 1 : 2 400,00 €
 - Montant du Marché avec l'avenant n°1 : 128 005,28 € T.T.C.
- **charge** Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches administratives et comptable pour le présent avenant.

Monsieur le Maire remercie les membres de la Commission pour leur implication exceptionnelle dans le projet.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 19 h 39.

Conseil Municipal Extraordinaire du 27 juin 2024**Liste des délibérations**

Les membres du Conseil Municipal ont adopté les délibérations suivantes :

1. Désignation du secrétaire de séance

Mme Caroline MULLER est désignée secrétaire de séance à l'unanimité des suffrages exprimés.

3. Travaux : Création d'un terrain multisport, d'un pumptrack et d'une aire de jeux - rue de Landser**2.1. Travaux Public 3 Frontières - Lot 1 V. R.D. : Avenant n°1**

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

2.2. Kompan - Lot 2 Mobilier : Avenant n°1

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Le Procès-verbal est approuvé 12 septembre 2024 par :

La Secrétaire de séance,
Caroline MULLER



Le Maire,
Gilles SCHILLINGER



P.V. mis en ligne le 13 septembre 2024 sur le site internet de la Commune de Bruebach : **Bruebach.fr**

